

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26/06/2025

Le 26/06/2025, à 12 heures et 15 minutes, l'Assemblée Délibérante, légalement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en Mairie, sous la présidence de M. FILZ Roland, maire.

Nombre de membres :

En exercice : 5

Présents : 3

Excusé : 1

Absent : 1

Suffrages : 3

Date de convocation : 10/06/2025

Date d'affichage : 10/06/2025

Présents : M. FILZ Roland, Mme GUION Denise, Mme BALZ Noémie

Excusée : Mme OTTOGALLI - GILLES Karine

Absente : Mme HALLEUR Cécile

Le quorum de 3 présents, étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.
A été nommée comme secrétaire de séance : Mme GUION Denise

Rappel de l'ordre du jour de la séance :

- 1 - Procès-verbal de la séance du 16 mai 2025
- 2 - Projet de réfection des ruelles d'Eygluy : devis et intervention de l'entrepreneur
- 3 - Avis de la commune sur le Plan de mobilité simplifié du Val de Drôme
- 4 - Acquisition de panneaux de voirie : devis
- 5 - Acquisition des panneaux de voirie : sollicitation d'une subvention
- 6 - Proposition d'adhésion à l'association Biovallée
- 7 - Avancée du déploiement de la fibre
- 8 - Obligation légale de débroussaillage
- 9 - Urbanisme
- 10 - Questions diverses

1- Procès-verbal de la séance du 16 mai 2025

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2- - Projet de réfection des ruelles d'Eygluy : devis et intervention de l'entrepreneur

Une réflexion globale est à mener pour l'aménagement du village et des places de parking du village.

Suite à notre demande Mickael Bouvat est venu nous présenter un devis pour la reprise du réseau pluviale avec regards et un revêtement béton désactivé pour l'intégralité des rues d'Eygluy et la reprise des marches.

Les élus vont demander l'avis du SIGMA (gestionnaire de l'assainissement) et du SMPAS (gestionnaire du réseau d'eau potable).

Les tarifs indiqués sont les suivants :

Revêtement de béton désactivé : 72€ / m²

Revêtement en enrobé : 35€ / m²

Revêtement en bicouche jaune : 20€ / m²

Il sera possible de faire différentes zones.

Il sera nécessaire de travailler également sur la végétalisation.

L'estimation des dépenses s'élève à 176 000 € HT, 212 000 € TTC

Il est possible d'échelonner les travaux en plusieurs tranches.

Les élus vont contacter le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de la Drôme pour un accompagnement.

L'adjoint technique se propose de faire le lien avec les habitants.

3 - Avis de la commune sur le Plan de mobilité simplifié du Val de Drôme

Les élus reportent au prochain conseil leur avis.

4 - Acquisition de panneaux de voirie : devis

Il est nécessaire de renforcer la signalétique du village par des panneaux :

- Voies sans issues sur les chemins suivants : chemin du Grangeon , chemin de Capou, chemin des Villards

- Stationnement interdit : quand on descend du col de Véraut

- Camping-car interdit : Eglise de l'Escoulin

Des devis seront demandés dès que l'ensemble des besoins auront été identifiés.

5 -Acquisition de panneaux de voirie : subvention

La commune sollicitera une subvention au titre des amendes de police dès que la liste des panneaux à acquérir aura été dressée.

6- Proposition d'adhésion à l'association Biovallée

L'adhésion annuelle qui s'élève à 50 euros est validée à unanimité.

7- Avancée du déploiement de la fibre

Les interlocuteurs changeant fréquemment, le lien avec le service est complexe.

Les particuliers vont être contacté directement par leurs fournisseurs.

8- Obligation légale de débroussaillage

Le débroussaillage communal est en cours sur nos villages.

Le maire a envoyé un mail le 19 juin pour rappeler aux propriétaires de débroussailler 50 m autour des maisons. Tous les détails sur le site gouvernemental « jedebroussaille.gouv.fr »

9 - Urbanisme – Travaux sur la commune

* Avis favorable de la DDT sur le permis de construire n°0261282500001 pour la construction d'un appenti.

* Au village de l'Escoulin les travaux de parking vont démarrer le 08 juillet 2025.

L'accotement au cœur du village va être repris et un gravier va être installé.

Le parking à l'entrée du village va être également repris : du gravier et des pierres sur installées sur le bord pour sécuriser le stationnement.

Un portique amovible sera posé par l'entreprise à l'entrée du chemin de l'église de l'Escoulin

* Les travaux de reprise du plafond électricité isolation de la mairie vont commencer le 09 juillet

* Une nouvelle pompe va être installée à la fontaine de l'Escoulin.

10 - Questions diverses

* Lecture du courrier d'un administré concernant le procès-verbal du conseil du 16 avril concernant le PLUI : Correction par rapport aux réserves du PLUI : Le conseil municipal émet également une réserve (et non une remarque) sur la densité de construction sur Eygluy, d'autant plus que la réserve en eau est faible. Cette réserve est actée auprès de la CCVD lors de la commission du 20 mai 2025.

* Problématique de circulation à Eygluy , les panneaux vélo ont été enlevé, un panneau voies sans issue à 7 km va être mit au carrefour d Eygluy à la scie, réflexion pour faire sortir la piste de mandavi des GPS

* Le logiciel que la secrétaire de mairie propose un connecteur pour fluidifier les tâches. Cela facilitera et sécurisera son travail.

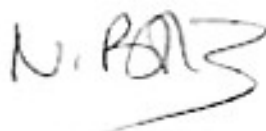
* Rando VVT le 13 septembre prochain.

* Les élus comptent sur le civisme de tous les habitants pour prendre soin des plantes communales, de l'arrosage des plantes et de la propreté du village.

* Proposition pot de la commune le dimanche 27 juillet à Escoulin.

Fin de la séance à 14 heures

Le secrétaire de séance,
Noémie BALZ



Le maire,
Roland FILZ

